

contact

Bulletin périodique d'information de la ville de Thourotte

P.L.U. : Thourotte
dessine son avenir

Thourotte Plage saison 15



Juillet 2019

Édito



Nous vous présentions, dans le dernier bulletin municipal annuel (pages 28 et 29), le tracé du futur Canal Seine-Nord Europe dans sa traversée de Thourotte. Nous listions également les points sur lesquels nous entendions nous battre afin que cette nouvelle infrastructure soit utile au développement de notre territoire.

En effet, le canal n'a de sens que s'il dessert les communes qui l'accueillent et leurs entreprises. Il constitue une chance pour la transition écologique, en permettant un transfert de l'envahissant et polluant transport routier vers la voie d'eau.

Or, à ce jour, ce qui est envisagé par la Société du Canal Seine-Nord Europe ne répond pas à ces objectifs. Si le projet reste en l'état, nous risquons de voir seulement passer les péniches. Il est actuellement prévu d'installer un quai de débarquement éloigné des entreprises susceptibles de l'utiliser, ce qui est absurde. Nous demandons que le quai soit installé à proximité de Saint-Gobain, qui se fait livrer quotidiennement quelques 600 tonnes de sable transitant par la route. Dans ces conditions, des établissements comme Granor et Guerdin seraient intéressés.

De même, nous demandons que Voies Navigables de France (V.N.F.) programme, au moins partiellement, le comblement de l'actuel canal latéral de l'Oise, qui, s'il était maintenu, ferait obstacle à l'accès des entreprises au futur canal à grand gabarit.

Les liaisons routières et les ouvrages d'art sont un autre sujet de préoccupation. Il est prévu une voie nouvelle entre Le Plessis-Brion et Thourotte en forme d'un tortueux fer à cheval et une autre entre Montmacq et Thourotte. Ainsi conçues, ces routes vont accroître la circulation dans les communes traversées.

Pour notre part, nous proposons une seule voie qui franchirait l'Oise, le canal latéral et le futur canal. Cette solution aurait pour avantage de fluidifier les flux. Elle garantirait une meilleure sécurité et constituerait une économie puisque nous réaliserions une seule voie au lieu de deux. Le Conseil Départemental était favorable à cette option.

Initialement, il était envisagé de construire une passerelle entre Longueil-Annel et Thourotte, à l'image de celle qui existe sur le canal latéral. Il n'en est plus question et, si nous la souhaitons, nous sommes invités à nous la payer.

La Société du Canal Seine-Nord Europe semble n'avoir pour but que la construction de l'infrastructure, à l'économie, sans se soucier des territoires traversés. Certes, ce que nous proposons implique des investissements... mais ils seront payés de retour en termes de développement économique, de richesses créées et de bénéfices écologiques.

Au regard de tels enjeux pour notre avenir, nous entendons mener cette bataille.

Patrice Carvalho

Maire de Thourotte, Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées

« Contact »,
bulletin périodique
d'information de la ville
de Thourotte, juillet
2019

Directeur de la
publication :
Patrice CARVALHO

Co-directeur de la
publication :
Didier VERVEL

Réalisation :
Jacques DESMOULIN
Damien FRUGIER
avec la collaboration
de Thomas VALERO

Impression :
Buratto Création

Tirage :
2800 exemplaires

Sommaire



Ça se passe maintenant

- Thourotte Plage [page 3 et 4](#)
- Vos prochains rendez-vous [pages 4 et 5](#)
- Médiathèque [page 6](#)
- Spectacles à la salle Saint-Gobain [page 6](#)
- L'école de musique : du grand spectacle [page 7](#)
- Jeunesse / Education [page 8](#)
- C.C.A.S. et Plan Canicule [page 8](#)
- Sports [pages 9](#)

- Initiatives [page 10](#)
- De nouveaux patrons pour trois bars [page 11](#)
- Vivement la fibre optique ! [page 11](#)
- Rénovation du quartier Jean Jaurès [page 12](#)
- P.L.U. : Thourotte dessine son avenir [page 13 à 16](#)
- Concours départemental des villes et villages fleuris 2019 [page 16](#)
- Six nouveaux commandements [page 16 et 17](#)

Ça s'est passé hier

- Élections européennes : les résultats à Thourotte [page 18](#)
- Votre album photos [page 19](#)

Associations

- Forum des associations [page 20](#)

Mairie et Conseil Départemental

- Hommage à Alain Fromager et à Micheline Bouré [pages 20 et 21](#)

- Délibérations du conseil municipal [page 22](#)
- Des conseillers départementaux assidus [page 22](#)

Notre histoire

- 1919 : reconstruction et métamorphose de Thourotte [page 24](#)

La dernière page

- Agenda [page 24](#)

Thourotte Plage : saison 15

ANIMATIONS
GRATUITES



Événement

Thourotte Plage revient pour sa quinzième édition, après le fâcheux épisode de l'an dernier qui avait contraint à son annulation. Le village éphémère change de lieu et s'installe sur l'espace du complexe Édouard Pinchon, un endroit plus champêtre et plus verdoyant. Notre équipe enthousiaste vous accueille du 3 au 28 juillet.

2018 restera donc dans les mémoires comme un mauvais souvenir. Il nous avait fallu, en effet, annuler l'organisation de Thourotte Plage, car les caravanes des gens du voyage avaient envahi le terrain en toute illégalité. Le transfert de la manifestation du parking de la salle Marcel Cerdan vers le complexe Édouard Pinchon nécessitait des travaux et des aménagements que nous n'avions plus le temps de réaliser après le départ des occupants.

Cette année, Thourotte Plage s'installera donc, comme prévu, autour du complexe. À l'évidence, le lieu est mieux approprié et sécurisé car à l'écart de la circulation des véhicules. Ajoutons qu'il est plus aisé d'y stationner.

Vous retrouverez la plage de sable fin où vous pourrez vous défouler ou lézarder à votre guise. Il vous suffira de fermer les yeux et d'en appeler à votre imagination pour entendre la mer. De multiples animations vous seront proposées. Des structures gonflables seront à la disposition des moins de 6 ans et des 6/14 ans. Vous pourrez disputer des matchs de baby foot ou de tennis de table. Le city stade accueillera des tournois de basket et de football. Les enfants s'égaieront sur les trampolines.

Un espace sera réservé aux activités manuelles et artistiques. Vous pourrez décider de ne rien faire et de profiter de l'espace détente pour bronzer, en espérant que le soleil sera au rendez-vous. Dans cette hypothèse, vous pourrez bénéficier d'une douche pour vous rafraîchir. À Thourotte, cette année, l'été sera chaud.

Thourotte Plage : saison 15 (suite)

Sélection de temps forts

Cérémonie d'ouverture, ouverte à tous

Mercredi 3 juillet, à 18h30

Ze challenge sportif

Samedi 6, lundi 8 et lundi 22 juillet, de 14h30 à 16h30

Les sapeurs-pompiers thourottois mettent au défi les enfants comme les adultes. Des récompenses sont en jeu !

Tournois de pétanque

Les samedis 6, 13, 20 et 27 juillet, de 15h à 20h

Ouverts à tous

Inscriptions dès 14h30

Cinéma : *Tous en scène*

Samedi 6 juillet, 22h

Si le temps est beau, la séance est organisée sur la plage. En cas de mauvais temps, le film est projeté à l'intérieur du complexe Édouard Pinchon.

Tournoi de beach volley

Dimanche 7 juillet, de 10h30 à 12h

Pour les adultes

Inscriptions durant la semaine

Tournois de beach soccer

Dimanche 7 juillet, de 15h à 18h

Dimanche 21 juillet, de 10h à 12h

Ouverts à tous

Inscriptions durant la semaine

Mix plage-piscine

Les vendredis 12, 19 et 26 juillet, de 10h à 12h

Pour les enfants de 9 à 13 ans, les activités sportives commencent sur Thourotte Plage puis s'achèvent à la piscine Georges Bonichot. Inscriptions lors des journées précédentes, avec autorisation parentale.

Affaires de piscine obligatoires.

Balades-découvertes éclairées à la bougie

Mardi 16 et samedi 27 juillet, à 22h

Au départ du complexe Édouard Pinchon

Batailles d'eau géantes

Les samedis 20 et 27 juillet, de 14h à 16h

Amenez vos pistolets à eau !

Discothèque pour enfants

Samedi 20 juillet, de 16h30 à 19h

Spectacle de clôture : *Magie ou piraterie ?*

Dimanche 28 juillet, à 17h30

Ouverture au public 7 jours sur 7, de 10h à 20h.

Informations en mairie, auprès du service des sports et de la vie associative : 03 44 90 61 31 / dsva@thourotte.fr



Fête Nationale

Samedi 13 juillet

- Commémoration au monument aux morts, à 21h, place de la République.
- 21h30, au monument aux morts : **distribution de lampions pour la retraite aux flambeaux**, ouverte à tous, qui démarre à 22h en direction du centre de secours, 22 rue Henri Barbusse.
- **Feu d'artifice, puis soirée dansante**, 23h, au centre de secours.

Buvette et restauration sur place.



Vos prochains rendez-vous

Fête foraine

Du samedi 7 au dimanche 15 septembre.
Certains forains proposent des tarifs réduits le mercredi 11.



Spectacle pyrotechnique

Samedi 14 septembre, à 22h15. Entrée gratuite.



V.T.T. acrobatique

Dimanche 8 septembre. Deux démonstrations de 30 minutes,
à 15h30 puis à 16h30. Entrée gratuite.

*Photo : Une précédente animation de ce type, lors du Forum
des Associations du 20 septembre 2009.*

Rassemblement de véhicules anciens

Dimanche 15 septembre, de 11h30 à 17h30. Entrée gratuite.

Fête d'automne

Dimanche 13 octobre, de 13h30 à 17h30. Entrée gratuite.

Toujours écolo, pédago et rigolo, ce rendez-vous incite toute
la famille à viser le "zéro déchets" grâce au "fait maison" et à
la récup' !

*Photo : Lors de la Fête d'automne du 10 octobre 2017, une
famille apprend à mieux connaître les insectes.*



Médiathèque

Culture

Fermeture pour inventaire Du 27 au 30 août inclus.

Exposition des affiches réalisées par Doctor Big Al'

Du mardi 24 septembre au samedi 19 octobre.

Doctor Big Al' est un artiste graphiste, illustrateur et sérigraphe. Nous vous proposons de découvrir le travail d'affichiste qu'il réalise depuis quelques années pour divers lieux culturels de la région.

Cette exposition est réalisée en collaboration avec l'Espace Matisse de la ville de Creil.

Visite gratuite aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Atelier sérigraphie *

Mercredi 16 octobre, à 14h.

Dans le cadre de l'exposition consacrée à ses œuvres, Doctor Big Al' vous propose une initiation à la sérigraphie. À découvrir en famille.

Une après-midi de relaxation avec le D.J. Toh Imago *

Dimanche 6 octobre, c'est à la carte : vous pouvez réserver une seule activité... ou les deux !

• **15h : initiation au yoga doux**

• **16h : sieste musicale**

C'est une invitation à un voyage où le temps s'allonge, s'étire vers des atmosphères aériennes et reposantes, où les époques n'existent pas. Détendons-nous, fermons les yeux, oublions notre montre et notre smartphone, acceptons que le temps puisse se suspendre et laissons-nous porter.

Atelier de création de paysages sonores *

Mardi 22 octobre de 13h30 à 14h15

Juste avant le spectacle *Lumières*, joué à la salle Saint-Gobain, Xavier Méchali propose aux petits de 5 à 7 ans de s'amuser à créer des tableaux sonores : la classe, la forêt, la ferme...

L'été :
ouverture
aux horaires
habituels

Médiathèque

Place Saint-Gobain

• Tél : 03 44 90 61 26

• Courriel : mediatheque@thourotte.fr

• Site Internet : www.thourotte.fr

• Facebook :

Espace culturel de Thourotte

* Gratuit sur réservation

Spectacles de la salle Saint-Gobain

Bonobo

Samedi 28 septembre, à 17h

Un voyage visuel et musical : poétique, onirique, loufoque, peut-être initiatique... à mi-chemin entre B.D-concert et ciné-concert, à mi-parcours entre petit théâtre d'ombres et dessin animé.

Tarifs : 5€ et 3 € (- de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents de la médiathèque de Thourotte)



Ciné-concert indie pop : Lumières

Mardi 22 octobre, à 14h30.

En s'entourant d'instruments connus (claviers en tout genre) et d'autres moins (harmonium et handdrum), Ellie James compte bien surprendre les spectateurs et intriguer les plus petits.

Tarifs : 4€ et 3 € (- de 26 ans, demandeurs d'emploi, adhérents de la médiathèque de Thourotte)



La salle Saint-Gobain se trouve sur la place Saint-Gobain, à proximité de la médiathèque, où vous pourrez réserver vos places de spectacle.

École de musique : du grand spectacle !



Culture

Machu Picchu

Deux ans après *Affaire Joconde*, notre école de musique s'est à nouveau unie au conservatoire de Compiègne pour créer un spectacle total : mélodies, chants choraux, bruitages, jeu d'acteur et projection d'images. Le 15 juin, *Machu Picchu* a fait voyager le public présent au complexe Édouard Pinchon ! Souhaitez-vous prendre part aux prochains spectacles mais, cette fois, du côté des musiciens ? Inscrivez-vous à la rentrée !

L'école de musique vous ouvre ses portes

L'école de musique Jean Rochet vous initie à un grand nombre d'instruments : piano, violon, guitare, flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, trompette, tuba, trombone, percussions et batterie. L'école s'est enrichie récemment de nouvelles disciplines, tels l'atelier rythmique et l'atelier soundpainting (langage gestuel). Vous pourrez vous essayer à toutes ces activités et tester les instruments lors de l'opération « portes ouvertes » du mercredi 4 septembre de 17h à 19h30. Les professeurs seront là pour répondre à toutes vos questions.

Ce sera l'occasion de recueillir les inscriptions pour l'année 2019-2020 selon le calendrier suivant :

- Pour les Thourottois, le mercredi 4 septembre lors de la «porte ouverte» de 17h à 19h30
- Pour les non Thourottois, jeudi 5 septembre à l'école de musique de 17h à 19h30

Les inscriptions sont organisées dans les locaux de l'école, 4 rue Michel Neuville. Tél : 03 44 76 40 28
Informations auprès du service Développement culturel, en mairie : 03 44 90 61 35
Courriel : barbara.chlagou@thourotte.fr

Accueils de loisirs : des changements en perspective

Jeunesse - Éducation



« Le poulailler bien au milieu, tout au bout les œufs décorés, à gauche le canard » : le 23 avril, quatre enfants du centre de loisirs ont supervisé l'installation des décorations de Pâques sur la place de la République.

Accueils de loisirs de l'été 2019

C'est toujours au groupe scolaire Joseph Onimus que les accueils de loisirs prennent leurs quartiers d'été, du 8 juillet au 28 août. Les enfants de 3 à 5 ans fréquentent l'école maternelle, tandis que les 6-11 ans sont accueillis à l'école élémentaire. Au programme, on annonce notamment des matinées à la piscine, des séances de cinéma, mais aussi des sorties : ferme pédagogique, base nautique, Terre de singes, Parc Hérouval, Babyland, Parc Saint-Paul, Axoplage...

Dès la rentrée : l'accueil périscolaire du mercredi

Votre enfant est accueilli au groupe scolaire Onimus entre 7h30 et 18h30 (horaires modulables). Grâce au dispositif *Passerelle*, il peut même concilier l'accueil périscolaire avec l'École des Sports (qui vous est présentée en page 9).

Pour l'accueil de loisirs d'été comme pour les activités périscolaires, les inscriptions s'effectuent en mairie, auprès du service Scolaire-Jeunesse : 03 44 90 61 39 scolaire-jeunesse@thourotte.fr

Retrouvez des informations complémentaires et téléchargez les dossiers d'inscription sur la section Jeunesse-Éducation du site www.thourotte.fr

Après la rentrée : la C.C.2.V. reprend les accueils de loisirs

À Thourotte, au moment où nous écrivons ces lignes, les accueils de loisirs relèvent de la responsabilité de la municipalité. Notre ville a sa propre structure, ses animations et ses encadrants. Dès la rentrée, cette compétence sera exercée par la Communauté de Communes des Deux Vallées (C.C.2.V.). Même si les enfants retrouveront le groupe scolaire Onimus et plusieurs de leurs animateurs préférés, c'est du point de vue administratif que des changements interviendront à Thourotte : on prévoit notamment un élargissement des horaires d'accueil.

Vous souhaitez que vos enfants fréquentent l'accueil de loisirs durant les vacances d'automne, du 21 au 31 octobre, pour un jour, plusieurs journées, ou pour les deux semaines complètes ? C'est auprès de la C.C.2.V. que vous vous inscrirez. N'attendez pas la dernière minute : dès la rentrée de septembre, les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site www.deuxvallees.fr, en mairie, et au Pôle Enfance-Jeunesse : c'est dans ce bâtiment, voisin du centre administratif de la C.C.2.V., qu'il faudra se rendre pour la toute première inscription.

Pôle Enfance-Jeunesse de la C.C.2.V. • 9 rue du Maréchal Juin, à Thourotte • Tél : 03 44 90 61 40 • pole@cc2v.fr

Récompenses scolaires

Le samedi 14 septembre, à 18h, au complexe Édouard Pinchon, la municipalité remettra des récompenses aux nouveaux titulaires de B.E.P., C.A.P., Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet et Baccalauréat (général, technologique, professionnel) afin de mettre à l'honneur leur réussite. Attention : pour les titulaires d'un B.E.P., d'un C.A.P., ou d'un Baccalauréat, l'inscription en mairie est obligatoire, jusqu'au mercredi 28 août, pour obtenir une récompense.

Social Plan canicule : faites-vous recenser !

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) travaille sur le plan canicule, en contactant les personnes les plus vulnérables inscrites sur le registre. N'hésitez pas à vous inscrire sur notre registre des personnes vulnérables. Pour cela, il faut répondre à un ou plusieurs de ces critères :

- Être âgé de plus de 65 ans
- Avoir des problèmes de santé
- Être en situation de handicap
- Être isolé

Vous figurerez sur le registre uniquement si vous en faites la demande.

Il est nécessaire de se réinscrire chaque année : cela nous permet de tenir à jour nos informations.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), en mairie de Thourotte • 03 44 90 61 06 •

Courriel : melanie.bramard@thourotte.fr

Sports



L'été et la rentrée de la piscine municipale Georges Bonichot

Horaires d'été, valables du mardi 9 juillet au dimanche 25 août inclus :
Fermeture le lundi • Mardi et jeudi : de 14h30 à 19h • Mercredi : de 14h30 à 18h30 • Vendredi : de 12h à 13h30 puis de 14h30 à 20h30 • Samedi de 14h30 à 19h • Dimanche de 9h à 12h30

Opération *Pass'été jeunes* : pour les nageurs de moins de 16 ans, l'entrée ne coûte qu'un euro !

Fermeture du samedi 31 août au lundi 16 septembre inclus, pour vidange.

Piscine Georges Bonichot • Avenue Jean Moulin • Tél : 03 44 76 10 15.

Future piscine intercommunale : deux éléments nouveaux

Dans nos précédents bulletins municipaux, nous vous avons présenté le projet de piscine intercommunale : c'est l'établissement qui prendra le relais de l'actuelle piscine Georges Bonichot, à l'horizon de 2022. Or, le travail de la C.C.2.V. connaît deux évolutions, que nous vous expliquons aujourd'hui.

2,6 hectares de terres agricoles, situées entre la voie de contournement et le quartier Mendès France, avaient été réservés. Une voie devait être créée pour relier ce site à la R.D. 932. Cela nécessitait l'accord du Conseil Départemental, propriétaire de la route. Lors de la phase d'étude, un accord de principe avait été obtenu. Mais, lors de la demande officielle, il a été opposé que le règlement de voirie n'autorisait pas d'accès directs sur les déviations et les routes à grande circulation hors agglomération. Cet avis défavorable oblige donc à trouver un autre site. Deux ont été identifiés. Des études

complémentaires permettront au conseil communautaire de la C.C.2.V. de faire le choix le plus opportun. Un concours d'architecte sera ensuite lancé.

La seconde évolution a émergé d'une visite que les élus de la C.C.2.V. ont effectuée à Roye afin d'y découvrir un équipement récemment mis en service. Il associe une piscine et une patinoire synthétique. Se trouve ainsi créé un pôle de loisirs sur une même zone, ce qui a l'avantage de mutualiser les coûts. Séduits, les élus de la C.C.2.V. ont lancé une étude pour évaluer la faisabilité d'un tel projet à Thourotte et le montant de l'investissement.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier. Son instruction décale le calendrier initialement prévu mais notre objectif est de doter notre territoire d'un équipement moderne, multifonctionnel et répondant aux besoins de la population.

L'École des Sports

Donnons aux enfants la possibilité de découvrir et de s'initier à une diversité de disciplines sportives ! L'École des Sports joue un rôle d'éveil pour les plus petits. Pour les « grands » de 7 à 9 ans, c'est l'occasion de se révéler dans un sport qu'ils pourront ensuite développer. Dans un second temps, pourquoi pas, votre enfant y excellera en devenant licencié d'un club ! Ces activités sont organisées tous les mercredis, en période scolaire. Les sites varient selon la pratique du moment.

- De 10h30 à 11h30 : **le Baby'sports** aide au développement de la motricité, de la maîtrise du corps et de la sociabilité des petits de 4 à 6 ans, grâce à des jeux gymniques et collectifs.
- De 13h30 à 15h : **le Pass'sports** propose aux enfants de 7 à 9 ans de la gymnastique, de l'escalade, du tennis, du football, du judo, etc.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/enfance-et-jeunesse/ecole-des-sports. Les Thourottois pourront commencer à s'inscrire entre le 19 et le 29 août. Les non Thourottois pourront effectuer cette démarche lors du Forum des associations, le 1^{er} septembre, en fonction des places restant disponibles.

Mardi'Seniors

Cette activité est destinée à nos aînés (dès 62 ans), à qui sont proposées des séances de pratique sportive douce et d'entretien physique. Ce rendez-vous reprendra à la rentrée, chaque mardi de 10h30 à 12h.

La fiche d'inscription est téléchargeable sur www.thourotte.fr/vie-sportive/sport-pour-nos-seniors

S.M.H. : une mutuelle communale recommandée par la municipalité de Thourotte

Vous recherchez une complémentaire santé avec une réelle proximité ? Avec la S.M.H. (Société Mutualiste des Hospitaliers), les Thourottois peuvent bénéficier d'un contrat à caractère solidaire (sans questionnaire médical, avec une prise en charge immédiate, sans limite d'âge), avec des prestations et des cotisations adaptées. La S.M.H. a été choisie par votre mairie, à la suite d'un appel d'offre exigeant sur le rapport prix/prestations : c'est le principe d'une mutuelle communale. Une permanence d'informations est organisée le jeudi 19 septembre, de 9h à 18h, au complexe Édouard Pinchon.

Pour répondre à toutes vos questions, votre conseillère mutualiste Estelle Pierre est joignable au 07 88 08 98 69.

Site Web : <https://mutuelle.smh.fr>

Immobilier : I.A.D. France est sur Thourotte



M. Vincent Le Bras est conseiller indépendant en immobilier au sein du réseau I.A.D. France, fort de ses 8 000 agents. Thourotte et ses alentours constituent son périmètre d'intervention : c'est un secteur qu'il fréquente depuis son plus jeune âge. Il met son professionnalisme à votre disposition pour concrétiser votre projet immobilier. Ses estimations de valeur des biens sont gratuites.

M. Le Bras est joignable du lundi au samedi de 9h à 20h et même le dimanche, sur rendez-vous.

I.A.D. France • M. Vincent Le Bras, conseiller en immobilier • Tél : 06 19 86 07 48 • Courriel : vincent.le-bras@iadfrance.fr
• Facebook : [Vincent Le Bras iadfrance](#) • L'illustration proposée est une capture d'écran du site www.iadfrance.fr

SO.COM.EL



La Société Commerciale d'Élastomères est installée sur la Z.A.C. du Gros Grelot depuis le 1^{er} décembre 2017. Elle est spécialisée dans la confection de pièces en caoutchouc pour l'industrie. Son gérant, M. Jean-Marc Thomas, travaille dans ce secteur d'activité depuis 34 ans. Il a donc une parfaite connaissance de ce marché. Les industriels le contactent pour réaliser divers produits. Il se charge alors de mobiliser l'un de ses nombreux fournisseurs pour répondre à la commande dans les meilleurs délais. Il compte parmi ses clients de grandes entreprises à travers toute la France, telles que Suez, ThyssenKrupp, Schindler, Valéo...

SO.COM.EL • 8C avenue du Gros Grelot • Z.A.C. du Gros Grelot • 03 44 37 15 76 • Courriel : socomel@orange.fr • Site Web : www.socomel.fr

Restaurant Anatolie



70 rue de la République : depuis novembre dernier, ce snack a été repris par un couple. Keziban et Ramazan Kilic sont tous deux originaires de Turquie, berceau du kebab et de la kefta. On ne saurait donc trouver meilleurs spécialistes. Ils ont baptisé leur établissement « Anatolie », du nom de cette région turque que l'on appelle également « l'Asie mineure ». Mme et M. Kilic vous proposent, bien sûr, le traditionnel kebab, mais aussi des adana, tenders, sucuk, des burgers, des tacos, des paninis, des salades variées... Vous avez l'embarras du choix. Le pain est fait maison, la patronne ayant auparavant exercé ses talents en boulangerie. Vous pourrez achever votre repas par un baklava, un emblématique dessert turc. Le soir, il est possible de vous faire livrer gratuitement à domicile à partir d'un achat de 15 € à Thourotte et de 20 € pour les communes dans un périmètre de 10 kilomètres.

Restaurant Anatolie • 70 rue de la République • Tél : 09 53 87 69 25 • Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h30. Fermé le dimanche midi.

De nouveaux patrons pour trois bars

L'univers des bars thourottois est en effervescence : trois d'entre eux viennent de changer de propriétaires et prennent donc un nouveau départ.



Le Café de la Poste

Le Café de la Poste a rouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018, après deux années de fermeture. M. Serge Marc, le nouveau patron, n'est pas un inconnu dans la profession. Il y a une vingtaine d'années, il a tenu un bar-hôtel compiégnais : le Froggy's Bar. Plus récemment, M. Marc a travaillé au restaurant du golf de Compiègne. Arrivé à Thourotte, il a rénové le Café de la Poste et y a installé un billard, un jeu de fléchettes, un baby-foot... et une belle terrasse.

Le Café de la Poste • 62 rue de la République • Tél : 03 60 45 21 22 • Ouvert de 8h30 à 1h du matin. Fermé le lundi.



Le Natic

Mme et M. Ren ont repris le Natic depuis le 3 mars 2019. Ils viennent de Paris mais se sont vite intégrés à la vie thourottoise. Les clients appellent déjà le nouveau patron par son diminutif : Jo. Pour les curieux qui s'interrogeraient sur le sens de la dénomination de ce bar, il faut savoir que le Natic est un mollusque gastéropode carnivore à la coquille ovale et joliment coloré, vivant dans le sable ou la vase. Une invitation au grand large, en quelque sorte.

Le Natic • 1 rue de la République • Tél : 03 44 23 22 86 • Ouvert 7 jours sur 7 • Fermeture à 21h



Le Fontenoy

Mme et M. Shu sont originaires de Paris. Ils ont acheté le fonds du Fontenoy et ouvert les portes le 29 mars dernier. L'établissement n'aura pas connu de jours de fermeture, car les nouveaux patrons ont pris la suite du précédent dans la foulée. Le bar porte le nom d'une célèbre bataille qui se déroula le 11 mai 1745 dans les Pays-Bas autrichiens (l'actuelle Belgique). Il s'agit d'un épisode de la guerre de Succession d'Autriche, qui vit l'armée de Louis XV envahir les Pays-Bas autrichiens.

Le Fontenoy • Rue de la République • Ouvert 7 jours sur 7

Vivement la fibre optique !

Comme nous le disions dans *Contact* en décembre dernier, la municipalité suit avec beaucoup d'attention l'avancement des travaux devant permettre aux Thourottois d'accéder au « très haut débit ». Début juin, nous avons fait le point avec l'opérateur S.F.R., en charge des opérations de raccordement et auprès duquel nous avons manifesté notre impatience et celle de la population.

La fibre optique F.T.T.H. (*Fiber to the Home*, c'est-à-dire jusqu'à l'abonné) est la technologie la plus en pointe en matière d'accès à Internet. Elle permet un échange de données 50 fois plus rapide qu'avec l'A.D.S.L. La fibre est donc une condition pour le déploiement du travail à domicile ou à distance, une sécurité et une protection plus grandes et

même pour le développement économique.

Les travaux d'équipement de Thourotte sont donc en cours, avec l'installation des 6 armoires reliées au Noeud de Raccordement Optique (N.R.O.) de Clairoix. Selon les dernières informations fournies par S.F.R., près de 1300 habitations, soit 56% de la commune, pourront bénéficier de la fibre optique F.T.T.H. à la fin du premier trimestre 2020. L'objectif fixé est de permettre aux 2306 logements et locaux professionnels de Thourotte d'accéder à cette technologie, au plus tard, à la fin de l'année 2020.

Il convient de préciser que, si S.F.R. est en charge d'installer le réseau, d'autres opérateurs pourront, par la suite, proposer leurs offres commerciales.

Rénovation du quartier Jean Jaurès : le bilan d'étape

Travaux - Urbanisme



Les travaux avancent conformément au calendrier initialement prévu. Ont débuté, en juin, l'aménagement du parvis de la mairie et de l'espace Roger Paullier. Ce vaste chantier s'achèvera à la fin de l'année 2019. Faisons le point.

- La reconfiguration de la rue Jean Jaurès devant les immeubles d'habitation est, à présent, terminée. La délimitation est désormais claire et sécurisée entre la chaussée ouverte à la circulation, le nombre accru de places de parking et l'espace réservé aux piétons. Des arbres ont été replantés.
- L'espace devant l'entrée de la mairie a été redessiné. Il est désormais plus large et plus ouvert.
- La zone située devant la salle Marcel Cerdan a été aménagée en parking : il sera ouvert à la circulation en septembre. Nous attendons que le gazon qui court entre les dalles des emplacements de stationnement prenne son enracinement, le souhait étant que cet espace ne soit pas seulement constitué de bitume.
- La nouvelle voie située entre l'Espace Roger Paullier et la salle Marcel Cerdan est ouverte à la circulation dans les deux sens. Elle offre également des places de stationnement, qui contribuent à compenser la fermeture du parking devant la mairie.

• Les travaux destinés à aménager la place de la mairie en parvis ont débuté avec une première phase qui concerne l'aménagement de l'actuel parking situé devant la mairie. Une deuxième phase se déroulera durant les vacances d'été. Elle concernera la place devant le groupe scolaire Onimus, puis la chaussée. L'objectif est de sécuriser cet endroit, qui connaît aujourd'hui un important trafic peu compatible avec la proximité des écoles.

• La reconfiguration de l'Espace Roger Paullier est entamée. Une partie de l'espace boisé est réalisée, ainsi que les allées piétonnes, avec l'objectif de faire de cette vaste esplanade un « poumon vert ». Les jeux pour enfants et le city stade sont en cours de construction.



P.L.U. : Thourotte dessine son avenir

Travaux - Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Thourotte est actuellement en cours de révision. Le P.L.U. en vigueur aujourd'hui date de 2007. Il s'agit donc de tenir compte des évolutions intervenues depuis 12 ans et de définir nos projets pour l'avenir de notre ville. Une première présentation du futur document à la population a été organisée, le 4 avril dernier.

En quoi consiste le P.L.U. ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document définissant et réglementant l'usage des sols d'une commune. Nous pouvons ainsi délimiter les zones destinées à être urbanisées, celles sur lesquels seront bâtis des équipements publics, celles qui devront demeurer naturelles ou à usage agricole.

Conformément à la loi Grenelle II du 12 juillet 2010, le P.L.U. intègre les défis environnementaux avec, notamment, la prise en compte de la « trame verte et bleue », soit un réseau de zones écologiques protégées.

Chaque zone fait l'objet d'un règlement qui énonce ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Le P.L.U. s'impose à tous : particuliers et administrations. Il sert de référence à l'instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations de travaux, permis d'aménagement...



Le P.L.U. comprend plusieurs documents

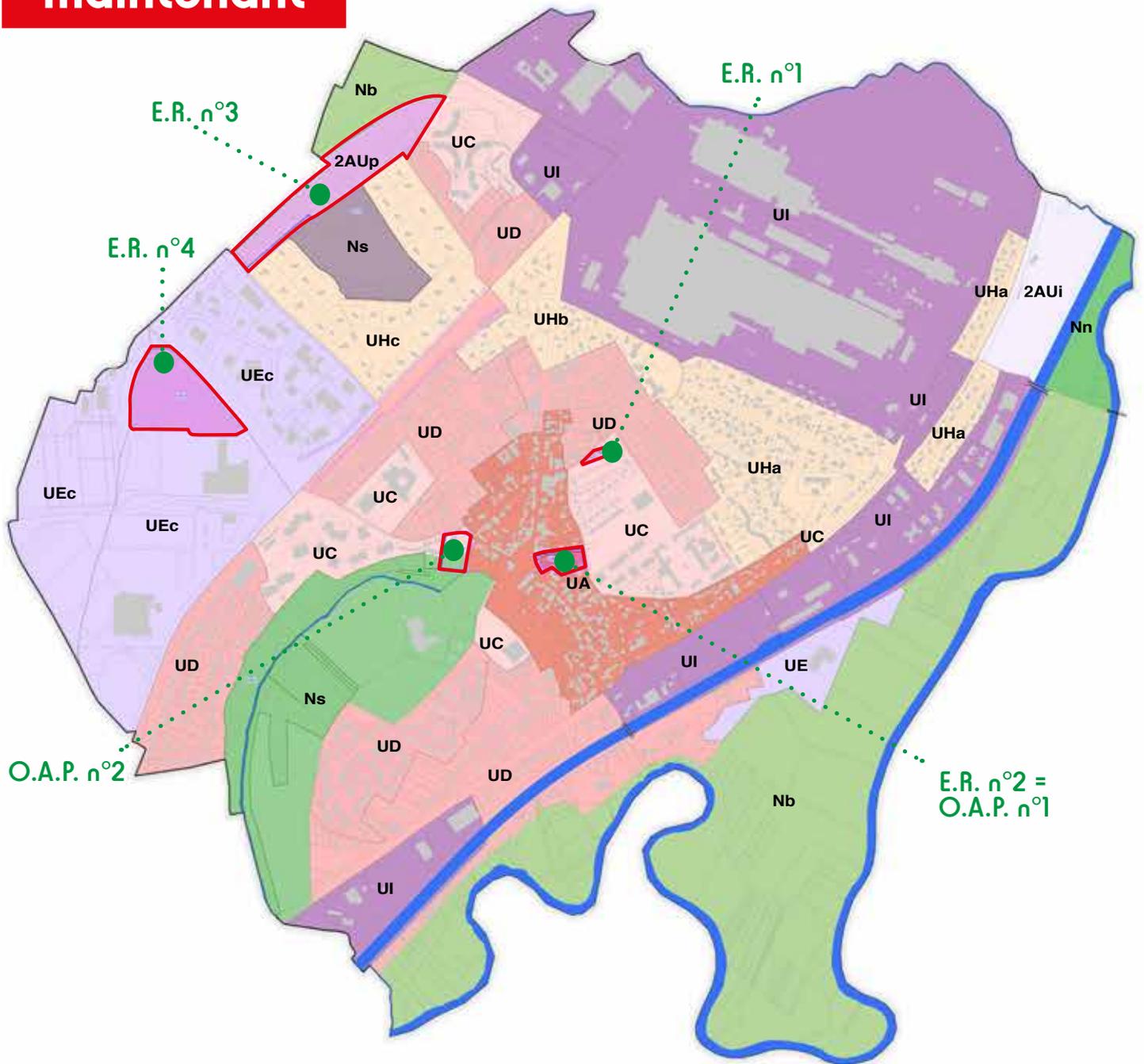
- Un rapport de présentation
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)
- Un règlement avec une partie graphique permettant de visualiser les différentes zones et une partie écrite énonçant les règles propres à chaque zone
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)
- Les Emplacements Réservés (E.R.)

Qu'est-ce que le P.A.D.D. ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est un document préalable à l'élaboration du P.L.U. Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en état des continuités écologiques. Il constitue le projet urbain d'une commune.



Ça se passe maintenant



O.A.P. n°1

L'emplacement ciblé se situe rue de la République sur la propriété de la famille Baujoin. Il s'agit d'une zone de 0,6 hectare offrant la possibilité de construire 35 logements.



O.A.P. n°2

La zone retenue se situe rue Alexandre Dumas, sur une surface de 0,5 hectare. 20 logements pourront y être accueillis.

Pour la municipalité, il s'agit de se doter ainsi de réserves foncières qui devront faire l'objet d'études de faisabilité pour offrir progressivement de nouveaux logements à échéances longues.

À quoi correspondent les O.A.P. ?

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation identifient des zones destinées à faire l'objet d'une urbanisation future clairement définie. Le P.L.U. actuellement en révision en compte deux.

À quoi servent les E.R. ?

Les Emplacements Réservés sont des outils permettant d'acquérir des terrains nécessaires à la réalisation des ouvrages ou équipements publics, des voies, des places et des parcs publics de stationnement, des installations d'intérêt général, des espaces verts existants ou à créer. Le P.L.U. en révision en comptera quatre.

Ce que le P.L.U. autorise sur chaque zone

Zones U comme Urbaines

Les zones classées U correspondent à des espaces urbanisés. Les terrains y sont constructibles sous conditions réglementées. Les zones U sont desservies par des voies publiques ou privées, par les réseaux et bénéficient de l'assainissement collectif. La gestion des eaux pluviales s'effectue à la parcelle.

Les zones U se subdivisent en sous-secteurs répondant à leurs propres critères d'urbanisation :

• Zone UA : centre-ville

- Exploitation agricole et forestière, entrepôts industriels interdits
- Hauteur maximum des bâtiments : 12 m
- Emprise au sol : 80 %
- Annexes autorisées et implantation libre si < 20m²

• Zone UC : extension

- Exploitation agricole et forestière, industries interdites
- Implantation en retrait de 4 m
- Hauteur maximum habitat : 7 m (15 m si collectif)
- Hauteur maximum autres : 10 m
- Emprise au sol : 50 %
- Annexes autorisées et implantation libre si < 20 m²

• Zone UD : secteur pavillonnaire

- Exploitation agricole et forestière industries et entrepôts interdits
- Implantation en retrait de 4 m
- Hauteur maximum : 6 m
- Emprise au sol : 50 %
- Annexes autorisées

• Zone UE : secteur économique

- Exploitation agricole et forestière interdites

- Activité économique autorisée

- Logement autorisé si lié à une activité
- Implantation en retrait : entre 10 et 20 m
- Hauteur maximum : variable selon les sous-secteurs
- Emprise au sol : 50 % (80 % maximum en zone UEc)
- Annexes autorisées

• Zone UH : « quartiers ouvriers »

- Exploitation agricole et forestière, industries et entrepôts interdits
- Implantation en retrait de 4 m (15 m en zone UHc)
- Hauteur maximum : 6 m (9 m en zone UHb)
- Emprise au sol : 20 % en UHc, 30 % en UHb, 50 % en UHa
- Annexes autorisées

• Zone UI : industrie

- Exploitation agricole et forestière interdites
- Activités économiques autorisées
- Logement autorisé si lié à une activité
- Implantation en retrait : 5 m (exceptions possibles)
- Hauteur maximum : variable selon les sous-secteurs
- Emprise au sol : entre 70 et 60 %
- Annexes autorisées

Zones 2AU comme À Urbaniser

• Zone 2AU_i : industrie

• Zone 2AU_p : équipements publics de loisirs et sportifs

Chaque zone comprend également une réglementation en matière architecturale, environnementale et paysagère.

Zones N comme Naturelles

Les constructions sont interdites sauf pour les exploitations agricoles (en zone Nb), les équipements sportifs (en zone Ns), les services publics et les équipements d'intérêt collectif (transformateurs électriques, captages d'eau...)

Aucune exception n'est envisageable dans la zone de protection environnementale Nn : classée Natura 2000, elle n'est absolument pas constructible.

P.L.U. : Thourotte dessine son avenir (suite)

Quel calendrier ?

- Le conseil municipal a décidé de procéder à une révision du P.L.U. par une délibération du 30 juin 2017. Depuis cette date, un long travail d'élaboration s'est engagé avec le concours d'un cabinet d'urbanisme.
- Le conseil municipal a arrêté le projet de P.L.U. lors de sa séance du 23 avril 2019.
- Le projet est à présent soumis à différents partenaires associés (communes limitrophes, communauté de communes, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'agriculture...). Ils auront 3 mois pour faire connaître leurs avis et leurs remarques.
- Le Tribunal Administratif désignera un commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique et recueillir les points de vue des Thourottois.
- L'enquête publique se déroulera en octobre ou en novembre 2019. Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie.
- Le commissaire enquêteur rédigera son rapport et ses conclusions seront remises au Préfet. Il sera alors procédé aux éventuelles rectifications nécessaires.
- Le conseil municipal adoptera le P.L.U. en décembre 2019.

Concours départemental des villes et villages fleuris 2019 : inscrivez-vous !

La ville de Thourotte organise son propre concours annuel des jardins et balcons fleuris. Ainsi sont distingués les Thourottois qui contribuent à l'embellissement de la commune.

Le Conseil départemental a, lui aussi, son concours. Jusqu'à présent, il revenait aux municipalités la tâche d'y inscrire leurs administrés... généralement sélectionnés parmi les lauréats des concours communaux.

En 2019, au niveau du département, le règlement change. Il appartient désormais aux candidats qui souhaitent concourir de s'inscrire eux-mêmes. Téléchargez votre fiche d'inscription sur oise.fr. Pour les Thourottois qui n'ont pas Internet à leur domicile, les ordinateurs de l'Espace Angèle Fontaine et de la médiathèque sont à leur disposition. Avant le 15 août, envoyez votre dossier à vvf@oise.fr en y joignant au moins deux photos numériques de bonne qualité et non retouchées. Elles représenteront des réalisations florales visibles de la rue, prises sous des angles différents : le jury a besoin *a minima* d'une photo d'ensemble et d'une vue rapprochée.

Peuvent concourir donc tous les particuliers mais aussi les commerçants, les communes elles-mêmes, les écoles et centres périscolaires.

Dans le bac jaune, tous les emballages et papiers tu mettras

À partir du mois de juillet, le tri des déchets évolue et se simplifie. En dehors du verre, tous les emballages sans exception (métal, plastique, carton...) et les papiers devront être déposés dans le bac jaune. Il n'y aura donc plus à hésiter entre le bac gris et le bac jaune. Les emballages devront simplement être vidés de tout contenu. Il n'est pas utile de les laver.

NOUVEAU
TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES

BAC JAUNE

TOUS les emballages et papiers

en métal

en plastique

en carton

Les papiers

CITEO

Six nouveaux commandements



Sur les bons emplacements, tu stationneras

Rue Jean Jaurès, à proximité des immeubles d'habitation, le S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise) a mis en service une borne de rechargement électrique des véhicules. Deux emplacements de stationnement sont donc réservés aux voitures rechargeant leur batterie. Ils sont exclusivement dédiés à cet usage, comme l'indiquent les pictogrammes au sol. Par conséquent, il est formellement interdit d'y stationner si vous n'utilisez pas la borne S.E.Z.E.O., sous peine d'être verbalisé. Ces places doivent être respectées, comme le sont celles réservées aux personnes en situation de handicap.

Le parking rénové Marcel Cerdan, tu respecteras

Les travaux d'aménagement de l'espace situé devant la salle Marcel Cerdan sont achevés. Il sera prochainement ouvert au public et offrira de nombreuses places de parking. L'objectif était de ne pas en faire une zone seulement bitumée mais de l'agrémenter d'herbes poussant entre les dalles qui délimitent les emplacements de stationnement. Cet endroit doit être respecté. Il n'est destiné ni à être un lieu d'aisance des animaux domestiques, ni à recueillir les déchets ménagers.



La bordure de ta maison, tu entretiendras

Certains pensent que les bordures extérieures de leur propriété relèvent du domaine public et qu'il appartient à la collectivité d'en assurer l'entretien. Il n'en est rien. Il revient aux propriétaires d'en garantir la propreté et de faire disparaître les mauvaises herbes qui y poussent. Ajoutons que ces bordures étant en limite de votre terrain privé et de l'espace public, il est interdit d'utiliser des produits chimiques pour faire disparaître la végétation sauvage. Le plus efficace demeure la binette, de préférence agrémentée d'huile de coude.

Trop de bruit, tu ne feras

Vous pouvez avoir recours à des activités bruyantes, en particulier lors de travaux dans votre terrain, votre pavillon ou votre appartement. Néanmoins, une réglementation encadre la production de ces nuisances.

L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 établit que les travaux bruyants doivent se dérouler selon les modalités suivantes :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

De même, lorsque vous écoutez de la musique avec vos fenêtres ouvertes, il convient de régler le volume sonore afin de ne pas importuner votre voisinage.

La bonne observation de ces règles garantit notre qualité de vie, le respect des autres et l'entente cordiale entre voisins.

Avant de partir en vacances, les gendarmes tu préviendras

Vous partez en vacances et, si nous avons bien compris, votre domicile demeurera inoccupé durant cette période. Ô surprise, c'est souvent dans cet espace de temps qu'opèrent les cambrioleurs.

Or, un dispositif existe afin que votre propriété fasse l'objet d'une surveillance. C'est l'Opération Tranquillité Vacances. Il suffit de vous rendre à la gendarmerie avant votre départ afin d'y remplir une fiche signalant les dates de votre absence. Dès lors, à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes s'assureront que votre domicile ne fait l'objet d'aucune intrusion. Ce service est gratuit.

Gendarmerie :

517 avenue Léo Delibes, 60750 Choisy-au-bac

Tél : 03 44 85 42 17 ou le 17

Élections européennes : les résultats à Thourotte

Traditionnellement, les élections européennes n'attirent que peu les électeurs. Ce scrutin du 26 mai vient d'y apporter un démenti. 52,38% des Thourottois se sont rendus aux urnes. Les résultats confirment et amplifient le face-à-face qui s'est installé, au niveau national, entre le Rassemblement National (R.N.) et La République en Marche (L.R.E.M.). Le Président de la République s'était engagé personnellement dans la campagne, afin de limiter le choix à ces deux options. Le R.N. a joué cette même partition.

Ainsi, il semble que celles et ceux qui voulaient sanctionner Emmanuel Macron et le gouvernement ont massivement apporté leurs voix au R.N. (36,03%). À l'inverse, celles et ceux qui souhaitaient faire barrage au R.N. ont choisi L.R.E.M. (15,16%) selon un réflexe rappelant le second tour de l'élection présidentielle.

Conduite par Ian Brossat, la liste du Parti Communiste Français arrive en 3^{ème} position à Thourotte, avec 8,92%.

La gauche paie globalement sa dispersion à travers une multiplicité de listes. Les Verts et la France Insoumise recueillent chacun 6,84%, tandis que le Parti Socialiste n'obtient que 3,09% des voix.

Néanmoins, si nous additionnons l'ensemble des suffrages qui se sont portés sur les listes de gauche, nous obtenons un score de près de 32%, soit la deuxième position de ce scrutin. La droite, pour sa part, plafonne à 4,04%.

| | RÉSULTAT THOUROTTE | RÉSULTAT NATIONAL |
|---|--------------------|-------------------|
| TOTAL DES VOTANTS | 52,38% | 50,12% |
| ABSTENTION | 47,62% | 49,88% |
| 01 / Rassemblement National | 36,03% | 23,34% |
| 02 / La République en Marche | 15,16% | 22,42% |
| 03 / Parti Communiste Français | 8,92% | 2,49% |
| 04 / Europe Écologie Les Verts | 6,84% | 13,48% |
| 05 / La France Insoumise | 6,84% | 6,31% |
| 06 / Les Républicains | 4,04% | 8,48% |
| 07 / Parti Animaliste | 3,69% | 2,16% |
| 08 / Debout La France | 3,63% | 3,51% |
| 09 / Génération.s | 3,21% | 3,27% |
| 10 / Parti Socialiste | 3,09% | 6,19% |
| 11 / Union Démocrates Indépendants | 1,66% | 2,50% |
| 12 / Lutte Ouvrière | 1,37% | 0,78% |
| 13 / Urgence Écologie | 1,25% | 1,82% |
| 14 / Les Patriotes | 1,19% | 0,65% |
| 15 / Union Populaire Républicaine | 1,19% | 1,17% |
| 16 / Alliance Jaune | 1,01% | 0,54% |
| 17 / Europe Démocratie Espéranto | 0,48% | 0,08% |
| 18 / Parti Pirate | 0,18% | 0,13% |
| 19 / Les Oubliés de l'Europe | 0,12% | 0,23% |
| 20 / Décroissance 2019 | 0,6% | 0,05% |
| 21 / Parti des Citoyens Européens | 0,6% | 0,03% |
| VOTES BLANCS | 2,50% | 2,34% |
| VOTES NULS | 2,10% | 2,19% |
| VOTES EXPRIMÉS | 95,41% | 95,47% |

Ces listes n'ont obtenu aucun vote à Thourotte

À Voix Égales ; Alliance Royale ; Allons Enfants ; Démocratie Représentative ; Dissidence Française ; Évolution Citoyenne ; La Ligne Claire ; Mouvement pour l'Initiative Citoyenne ; Neutre et Actif ; Parti Fédéraliste Européen ; U.D.L.E.F. ; U.D.M.F.

5 listes ont leurs députés élus au Parlement Européen

- Liste du Rassemblement National : 23 élus (+ 1 en réserve en attendant le Brexit britannique)
- Liste La République en Marche – Modem : 23 élus (+ 2 en réserve)
- Liste Europe Écologie - Les Verts : 13 élus (+1 en réserve)
- Liste Les Républicains : 8 élus
- Liste France Insoumise : 5 élus
- Liste Place Publique – Parti Socialiste : 5 élus (+1 en réserve)

Votre album photos



Salon de la Jeunesse : une nouvelle édition était organisée, le 27 mars, au complexe Édouard Pinchon. Pour la nouvelle génération, ce fut l'occasion de découvrir des métiers, des activités sportives et culturelles, des associations locales... et peut-être même de faire naître des vocations.



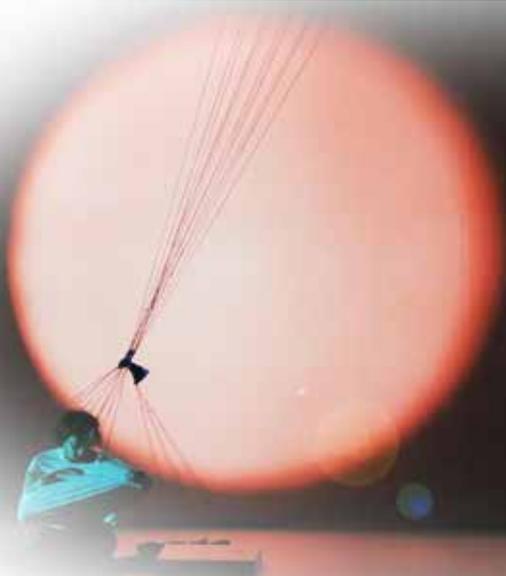
Thourotte à Rimbach : une délégation d'élus de Thourotte s'est rendue dans la ville jumelée d'Allemagne à l'occasion des fêtes de la Pentecôte. Dans le Land du Hesse, il s'agit d'un rendez-vous annuel festif et populaire avec des animations et des spectacles en plein air. En tête du cortège, avaient pris place **Patrice Carvalho**, le maire de Thourotte, et **Holger Schmitt**, le maire de Rimbach.



Chorale d'élèves du collège Clotaire Baujoin, le 4 juin, au **Jardin des Deux Vallées**. Les pensionnaires de l'E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ont été ravis d'écouter des chansons évoquant le combat, l'espoir, la fraternité.



Fête de l'été, le 15 juin. Cette manifestation est habituellement organisée dans le Parc de la Roseraie. Mais, cette année, à la veille de l'événement, Météo France nous annonçait un avis de tempête. Il a donc fallu déménager la fête au gymnase du Courtil Muret. Malgré cela, l'édition 2019 aura été un succès, le soleil en moins.



Home : cette chorégraphie de la compagnie Black Sheep était présentée à la salle Saint-Gobain, le 21 mars dernier. Ce solo mettait en scène un personnage qui vit dehors portant sa maison sur son dos. Il est confronté, en permanence, à des situations surprenantes, qui contribuent à la construction de qui il est.

Forum des associations



Le Forum du 2 septembre 2018

L'édition 2019 du Forum des associations se déroulera le dimanche 1^{er} septembre, de 10h30 à 18h, sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon : l'an dernier, ce nouvel emplacement, très vaste et très vert, a fait l'unanimité.

Une quarantaine d'associations thourottoises s'y retrouveront et présenteront leurs activités et leurs réalisations. Environ 1500 visiteurs sont attendus.

Nous ne perdons pas les très bonnes habitudes : des démonstrations sportives sont au programme, de même que des animations des associations culturelles, socio-éducatives et sociales.

Les plus jeunes y trouveront des jeux divers et les traditionnelles structures gonflables.

Plus qu'un forum, c'est toujours une fête !

L'entrée et les activités sont gratuites. Informations en mairie, auprès du service des sports et de la vie associative :

03 44 90 61 31

Courriel : dsva@thourotte.fr

Hommages

Louis Fromager : le facteur a raccroché son vélo

Louis Fromager est décédé le 2 novembre dernier à l'âge de 90 ans. Les plus anciens Thourottois l'ont bien connu dans ses fonctions de facteur.

Il desservait non seulement Thourotte mais aussi les villages environnants, infatigable sur son vélo. Il ne distribuait pas seulement le courrier, car il versait aussi les allocations auxquelles ses usagers avaient droit. À cette époque-là, il vous était possible de les percevoir en liquide. Il rendait également de nombreux services et livrait, par exemple, leurs médicaments aux personnes âgées ou dépendantes. Il connaissait ainsi les familles et leur histoire, en faisant preuve d'une mémoire surprenante.

Louis Fromager était né à Eu, en Seine-Maritime, le 7 mars 1928. Il a passé toute son enfance dans cette commune de Normandie. Son père exerçait la profession de policier, puis, la retraite venue, de guide au château d'Eu. Cette propriété a une longue histoire. Construite au 16^{ème} siècle, elle appartenait à la famille d'Orléans. Louis-Philippe en avait fait une de ses résidences royales. Elle abrite aujourd'hui la mairie, un musée qui retrace l'histoire de la Maison d'Orléans et conserve une partie privée revenue aux héritiers de la comtesse d'Orléans-Bragance. C'est donc là que Louis a grandi pendant que son père faisait visiter le musée aux touristes et que sa mère assurait la billetterie.

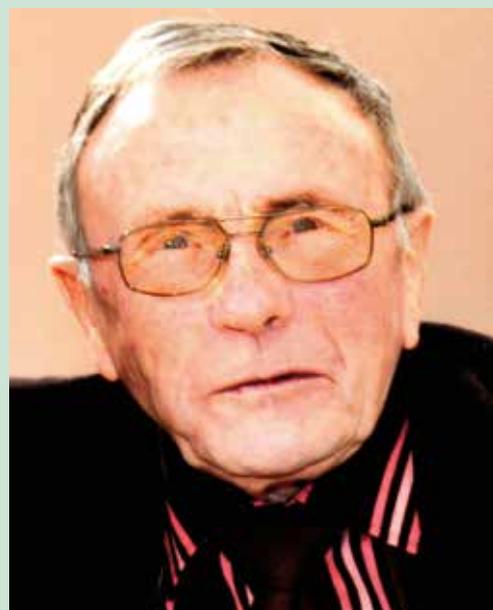
Parvenu à l'âge adulte, il exerce d'abord le métier de comptable pour différents établissements, tels une banque et la Brasserie de la Manche. Au cours de vacances chez sa grand-mère maternelle, à Gamaches, dans la Somme, Louis rencontre Danièle. Ils se marient en janvier 1956. Leur premier enfant, Éveline, naît la même année. Ils auront quatre enfants, trois filles et un garçon.

Ils vivent d'abord à Eu puis s'installent à Margny-lès-Compiègne, la commune dont Danièle est originaire. C'est là que Louis débute une formation pour devenir facteur, une activité qu'il exercera sans discontinuité jusqu'à 55 ans, l'âge de la retraite ayant alors sonné.

Préposé des Postes à Thourotte, il y acquiert un pavillon, rue des Amours. Il s'investit dans diverses activités au sein de la commune. Il est un supporter assidu du club de football local. Il consacre également du temps à l'association Thourotte Amitié Accueil.

En 1989, il est candidat aux élections municipales sur la liste conduite par Patrice Carvalho. La liste remporte les élections et Louis devient conseiller municipal. Il siège au sein des commissions Sports et Affaires sociales.

Sa fille aînée, Eveline, se souvient d'un épisode de la vie de son père, qui aurait pu finir tragiquement mais qui donne la mesure de sa personnalité et de son caractère. La maison familiale a connu les inondations. Au cours de l'une d'entre elles et alors que l'eau a envahi la propriété, Louis décide d'aller inspecter son poulailler



installé dans le jardin, inquiet qu'il est de la survie de ses animaux. Il chemine péniblement et, d'un seul coup, s'enfonce dans le sol comme dans des sables mouvants. Le pire est alors à craindre. Avec une énergie hors du commun, il parvient à se sortir sans aide de ce péril.

Hors de son activité de facteur qu'il aura vécue comme un sacerdoce, Louis a une autre passion : la musique et le chant. Il exerce d'ailleurs ses talents dans la chorale de Thourotte Amitié Accueil. Sa fille rapporte qu'il se mettait à chanter en toutes occasions.

Sa prédilection se portait sur la musique classique, mais il raffolait aussi des chansons de music-hall et, en particulier, du comique troupier. Il interprétait ainsi fréquemment *Le mistingo*, une chanson aux paroles argotiques et au tempo militaire, créée par le duo Bach et Laverne, qui connut ses heures de gloire entre 1928 et 1938. Il aimait aussi *Le régiment des mandolines* interprété en 1946 par l'orchestre comique de Jacques Hélian et tiré de l'opérette *Mam'zelle Printemps*. Il connaissait également le répertoire d'Alibert, beau-fils de Vincent Scotto, qui fut l'interprète de chansons demeurées célèbres : *Mon Paris*, *Le plus beau de tous les tangos du monde*, ou encore *Adieu, Venise provençale*.

Les Thourottois et tous ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de cette personnalité haute en couleur, du facteur dévoué, de l'élu et du chanteur égayant son entourage.

À 101 ans, Micheline Bouré s'en est allée.



Une figure marquante et attachante de Thourotte a tiré sa révérence. Micheline Bouré nous a quittés, le 21 février dernier, à l'âge de 101 ans. Il est difficile de résumer en quelques lignes une vie aussi longue, d'autant que la sienne aura été bien remplie et marquée par une grande attention aux autres.

Micheline Mortier naît à Amiens le 18 novembre 1917. À Longueuil-Annel, le 7 décembre 1940, elle épouse René Bouré, qui est garde-champêtre. Le 1^{er} mai 1945, elle est embauchée comme sténo-dactylo à la mairie de Thourotte. Elle y effectuera toute sa carrière professionnelle jusqu'en 1971, date à laquelle elle fera valoir ses droits à la retraite.

Cette retraite ne sera pas, pour elle, le temps du repos et de l'inaction. Bien au contraire. Micheline Bouré s'investira activement dans la vie associative, en particulier au sein du Club des Aînés. Elle en exercera la présidence durant dix ans, avant d'accéder à la présidence d'honneur.

En 1977, elle est candidate aux élections municipales sur la liste de Pierre Baujoïn. Celui-ci est élu maire et fait de Micheline Bouré sa 3^{ème} adjointe. Elle est une pionnière. C'est, en effet, la première fois qu'une femme occupe une fonction d'adjointe à Thourotte. Jusqu'alors, elles n'occupaient, au mieux, que des postes de conseillères municipales.

Micheline Bouré ne fera qu'un mandat mais elle ne comptera pas son temps au service de la commune et de ses habitants. Elle siègera au sein de plusieurs commissions : Travaux, Affaires sociales et finances. Elle sera même rapporteur des commissions Affaires culturelles et Ventes et achats. Micheline Bouré participera à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols et prendra part au Syndicat des eaux, comme suppléante.

Peu de temps après son élection, elle propose d'engager une réflexion sur un projet de salle polyvalente. Un tel équipement lui semble faire défaut dans la commune. L'école de musique est à l'étroit et les associations manquent de locaux pour développer leurs activités. Elle élabore donc un dossier mais, le 17 novembre 1977, le conseil municipal ne la suit pas en raison de divergences sur le type de structure et l'emplacement. Pour l'heure, le conseil décide de s'adresser à Saint-Gobain pour savoir si la salle de cinéma n'est pas à vendre.

L'idée de Micheline Bouré n'en est pas moins semée et va faire son chemin. Elle aura posé les bases d'une réflexion qui conduira, plus tard, à construire le complexe Édouard Pinchon.

Quiconque a croisé le chemin de Micheline Bouré se souvient de sa gentillesse, de sa capacité d'écoute, de sa ténacité aussi à mener à bien et jusqu'à son terme les projets qui lui tenaient à cœur. Thourotte a perdu une personnalité de grande valeur.

Délibérations du conseil municipal

Sélection

Séance du 10 décembre 2018

Le conseil municipal a autorisé M. le Maire :

- à signer la convention avec Orange concernant les travaux de réhabilitation du quartier Jean Jaurès
- à signer la convention de mandat d'un montant de 540 558 € H.T. avec le S.E.Z.E.O. (Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise) pour l'éclairage public et les travaux de télécommunication nécessaires aux travaux du quartier Jean Jaurès.

Séance du 4 février 2019

Le conseil municipal a validé la modification du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2019 de la Ville, ainsi que les taux d'imposition 2019 sans changement, à savoir :

- Taxe d'habitation / 14,40 %
- Foncier bâti / 19,29 %
- Foncier non bâti / 49,75 %
- Cotisation foncière des entreprises / 17,59 %

Séance du 8 avril 2019

Le conseil municipal a voté à l'unanimité :

- Les subventions aux associations thourottoises
- Le compte administratif 2018 et le compte de gestion pour la ville et la Z.A.C.
- L'affectation des résultats ainsi répartis :
 - Excédent d'investissement / 6 498 038 €
 - Mise en réserve (investissement) / 642 815 €
 - Excédent de fonctionnement / 200 000 €

Séance du 23 avril 2019

Le conseil municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)



Des conseillers départementaux assidus qui interviennent utilement

Hélène Balitout et Sébastien Nancel interviennent utilement au département, lors des commissions permanentes et des sessions publiques. Leur objectif : convaincre l'assemblée départementale de l'importance d'investissements en direction des territoires. Ainsi ont-ils obtenu notamment pour la commune de Thourotte que le projet d'aménagement des espaces publics du quartier Jean Jaurès soit financé par le département. Cette année, une subvention départementale de 100 000 euros sera versée à la commune pour la deuxième phase du projet. Depuis 2015, le travail commun entre Patrice Carvalho et vos conseillers départementaux aura permis de mobiliser le soutien du département à hauteur de 421 860 euros. Ceci pour financer des projets utiles qui servent les habitants de Thourotte.

1919 : reconstruction et métamorphose de Thourotte



La rue de la République a été fortement impactée par les bombardements de la Première Guerre Mondiale.

De 2014 à 2018, *Contact* a régulièrement retracé les destins de Thourottois durant la douloureuse période 1914-1918. Alors que l'on a célébré le centenaire de l'armistice du 11 novembre, votre bulletin municipal poursuit son travail d'histoire parallèle : il y a 100 ans, il a fallu reconstruire Thourotte. C'est ce que l'on vous raconte aujourd'hui, en 2019.

Évacuée depuis le printemps 1918, la commune se repeuple doucement et, à partir de 1919, commence même à se reconstruire, comme en témoignent des factures de travaux envoyées dès février 1919 au service technique d'architecture du Ministère des Régions Libérées.

Mais la vie reprend réellement avec le retour des élus municipaux. M. Gustave Manin, Premier Adjoint de la commune, faisant office de maire depuis le décès d'Arthur Falempin en 1916, convoque le premier conseil municipal en juin 1919. Il faut prendre des décisions rapides, ce qui pousse nos élus à se retrouver dix fois entre juin et décembre, soit autant de conseils que durant toute l'année 1920. Lors de la séance de juin, les premières décisions sont arrêtées au profit des mutilés de guerre (subvention de 100 francs) et des habitants même de la commune puisque 21 familles (soit 46 personnes) sont inscrites sur la liste des admis à l'aide médicale gratuite.

Viennent ensuite des décisions vouées à la reconstruction. En juin, le conseil décide de la vente comme bois de chauffage des arbres détruits par la mitraille et les gaz. En juillet, c'est la mise en place du ramassage des matériaux sur les voies communales et chez les particuliers. Enfin, en novembre, c'est la passation d'un marché pour la reconstruction des bâtiments communaux (mairie, écoles, bureau de poste et pompes communales) avec l'entreprise Piedecocq, de Deauville. L'entrepreneur propose de terminer, pour 41 774 Francs, les travaux au 1^{er} janvier 1920, délai qu'il ne tiendra pas. En parallèle, l'État engage des estimations de travaux dès avril 1919 pour la reconstruction de l'église avec, pour priorités, la charpente et la couverture.

M. Dorvillé, géomètre expert. Après plusieurs échanges, le conseil municipal vote une promesse de ventes des terres communales aux lieux-dits « Le Marais », « Les Longues Raies » et « L'Arbalète ». Le groupe Saint-Gobain propose un rachat des terres entre 4000 à 6000 francs l'hectare, selon le lieu. Parallèlement, une autre industrie s'intéresse à notre territoire : la C.M.T.E. (Compagnie du Matériel et de Transport par l'Eau). Le 28 novembre, le conseil municipal accepte le projet de construction d'une voie ferrée à traction animale pour desservir en matériaux le futur chantier de construction de bateaux. Même si, pour ces deux projets, les ventes définitives ne se concrétisent réellement qu'en 1920, le travail de Gustave Manin pour l'industrialisation de la commune est réel.

**L'amorce d'un profond
changement,
celui de
l'industrialisation**

Pourtant, l'année 1919 se termine difficilement pour celui qui dirige Thourotte depuis 1916. Bien qu'il ait mis en place le principe de reconstruction et amorcé la modernisation de notre territoire, Gustave Manin perd les élections municipales de décembre 1919. Face à lui se trouve un ancien militaire, Joseph Onimus, qui remporte à 7

voix contre 5 le siège de maire. Se présentant comme Premier adjoint, charge qu'il occupait déjà en 1913, Gustave Manin est battu par Jules Caille après trois tours de scrutin. Il doit attendre 1925 pour être élu maire, fonction qu'il exercera jusqu'à son décès en 1928.

L'année 1919 est une année de transition hélas peu expliquée car peu documentée. Cependant, pour Thourotte, ces mois cruciaux amorcent un nouveau départ, qui a encore une réelle influence sur notre vie d'aujourd'hui.

Agenda

Cinéma Thourotte Plage • Voir page 3

- Projection gratuite en plein air : *Tous en scène* Samedi 6 juillet, 22h.
- Spectacle de clôture : *Magie ou Piraterie ?* Dimanche 28 juillet, 17h30.

Films d'animation, salle Saint-Gobain, à 14h30

- *La petite fabrique des nuages* Mardi 9 juillet.
- *Les indestructibles 2* Mardi 16 juillet.
- *Le cochon, le renard et le moulin* Mardi 23 juillet.
- *Toy Story 4* Mardi 30 juillet.

Célébration de la Fête Nationale • Voir page 4

Samedi 13 juillet.

Balades-découvertes éclairées à la bougie

Mardi 16 et samedi 27 juillet, 22h, au départ du complexe Édouard Pinchon • Gratuit.

Fermeture de l'Espace Angèle Fontaine

Du 5 au 19 août inclus. Réouverture le 20 août.

Actualité de la médiathèque • Voir page 6

- Fermeture du 27 au 30 août inclus.
- Exposition des affiches réalisées par Doctor Big Al' du mardi 24 septembre au samedi 19 octobre.
- Les rendez-vous du mardi 1^{er} octobre, de 12h30 à 13h30.
- Sieste musicale avec le D.J. Toh Imago dimanche 6 octobre, 16h.

Fermeture technique de la piscine Georges Bonichot

Du 31 août au 16 septembre inclus.

Distribution de fournitures scolaires aux collégiens

Vendredi 30 août, de 8h à 12h, au complexe Édouard Pinchon.

Cérémonie patriotique : 75^{ème} anniversaire de la libération de Thourotte

Dimanche 1^{er} septembre, 9h45, au monument aux morts.

Forum des associations • Voir page 20

Dimanche 1^{er} septembre, de 10h30 à 18h, sur la pelouse du complexe Édouard Pinchon. • Gratuit.

Fête communale • Voir page 5

Ces animations sont organisées à l'extérieur du complexe Édouard Pinchon.

- Fête foraine du samedi 7 au dimanche 15 septembre.
- Show de V.T.T. acrobatique Dimanche 8 septembre, de 15h30 à 16h30 • Gratuit.
- Spectacle pyrotechnique Samedi 14 septembre, 22h15 • Gratuit.
- Rassemblement de véhicules anciens Dimanche 15 septembre, de 11h30 à 17h30 • Gratuit.

Journées Européennes du Patrimoine • Gratuit

- Balade-découverte éclairée à la bougie Samedi 21 septembre, 22h, au départ de la mairie.
 - Visite de l'église Notre-Dame de la Nativité et présentation de son retable
- Deux séances le dimanche 22 septembre : 14h et 16h.

Cérémonie des récompenses scolaires • Voir page 8

Samedi 14 septembre, 18h, au complexe Édouard Pinchon.

Spectacles à la salle Saint-Gobain • Voir page 6

- B.D.-concert : *Bonobo* Samedi 28 septembre, 17h.
- Ciné-concert : *Lumières* Mardi 22 octobre, 14h30.

Conférence sur la maladie de Lyme

Jeudi 10 octobre, 18h, au complexe Édouard Pinchon. Entrée libre.

La conférence est menée par le docteur Ahed Zedan, spécialiste en médecine interne. Cet événement est organisé par la Mutuelle Familiale : 03 44 76 61 32 • www.mutuelle-familiale.fr



Fête d'automne • Voir page 5

Dimanche 13 octobre, de 13h30 à 17h30, au complexe Édouard Pinchon. • Gratuit.

Vos magazines municipaux en version audio

Contact est accessible en version audio, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes. C'est une réalisation de l'association TransDoc, spécialisée dans l'enregistrement vocal de livres et de revues. Quelques jours après la parution de ce numéro, vous pourrez gratuitement retirer votre C.D. à l'accueil de la mairie. Vous pourrez également écouter *Contact* sur votre smartphone, en utilisant ce Q.R. code.

Trans-Doc

Point Lecture, 17 rue de la prairie, 60280 Margny-lès-Compiègne
Tél : 06 78 43 46 08 • Site Internet : www.trans-doc.org



Hôtel de ville - 18, rue Jean Jaurès, 60150 Thourotte
Adresse postale : C.S. 60069, 60777 Thourotte
Tél : 03 44 90 61 00 • Courriel : mairie@thourotte.fr
Site Internet : www.thourotte.fr